

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

ARRETE N° 2015-017

portant
tableau d'avancement au grade de technicien supérieur de l'environnement (TSE)
au titre de l'année 2015

LA MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 2001-586 du 5 juillet 2001 modifié portant statut particulier du corps des techniciens de l'environnement ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2015 fixant les taux de promotion pour les corps des agents techniques de l'environnement et des techniciens de l'environnement du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des techniciens de l'environnement dans sa séance du 30 octobre 2014 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les six (6) agents dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade technicien supérieur de l'environnement (TSE) au titre de l'année 2015.

Article 2 :

Le présent arrêté sera déposé à la direction des ressources humaines pour être notifié à qui de droit.

Fait, le 17 AVR. 2015

Pour la ministre et par délégation,
pour le directeur des ressources humaines,
l'adjointe au sous-directeur de la Modernisation
et de la Gestion Statutaire

Brigitte THORIN

TABLEAU D'AVANCEMENT
au grade de
technicien supérieur de l'environnement
au titre de l'année 2015

Nom Prénom	établissement
MEEUS Christian	PN de la Vanoise
MORILLON Olivier	ONEMA
JURION Alain	ONCFS
CAPRON Gilles	ONCFS
PIOVANO Alain	ONCFS
PERONI Xavier	ONCFS